LA GAZETTE

Bulletin Municipal d'Informations Mai 2025

Samedi 24 mai 2025 – 15h00

Rallye Vélo de la Saint Yves !

Parcours Facile !
Avec énigmes …

Venez Nombreux ! Petits et Grands

Remise de Prix …
Apéro Offert aux Participants!…

Inscription pour le Rallye

mail : mairie-yves@wanadoo.fr
ou Tél. : 05 46 56 18 02

…et à Partir de 19h00

Soirée Dansante

Aux Boucholeurs
(en bord de mer à la Rotonde)

Restauration & Animations

Ouvert à tous..

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

MAI à vélo

Programme détaillé en page 16

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... page 03

LA VIE DE LA COMMUNE

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Les horaires d'ouverture de la mairie ..... page 04

Etat civil ..... page 04

DÉMARCHES

Recensement militaire, Inscription sur les listes électorales, ... page 05

Renouvellement Carte d'identité ou passeport , permis de conduire ou carte grise ..... page 05

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives – France SERVICE ..... page 06

L'Agenda communal ..... page 06

DU CÔTÉ PRATIQUE

Ensemble, continuons à rendre la route plus sûre … ..... page 07

PANNEAU POCKET, un outil communal de communication ..... page 08

LA VIE DANS NOTRE COLLECTIVITE

Médiabus / Digithèque / Cyberlocal ..... page 09

Vos déchets au sein de l'agglomération, ce qu'il faut savoir !!! ..... page 10

L'Heure civique ..... page 11

Brûler des déchets verts, c'est interdit ..... page 11

Des gestes aux quotidiens, à la portée de chacun ..... page 12

Un maître responsable ramasse ..... page 12

Les nuisances sonores ..... page 13

« Exercice, Exercice, Exercice », EOLE 2025 ..... page 14

Merci à nos agents techniques ..... page 15

Rallye vélo 2025 à l'occasion de la Saint YVES, ce qu'il faut savoir !!! ..... page 16

La carte du parcours du rallye vélo de la Saint YVES ..... page 17

RETOUR EN IMAGES

Une première à l'occasion des Vœux 2025 ..... page 18

L'école du Marouillet ..... page 19

L'atelier « LEGUMINEUSE » ..... page 20

Le traditionnel « Repas des Anciens » ..... page 20

Informations prochaine gazette ..... page 21

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Les petites rainettes ..... page 22

Le rayon de soleil ..... page 22

L'A.P.E.Y. ..... page 23

Les Fifty tree ..... page 24

La pétanque ..... page 25

Les diables rouges des Bouchôleurs, Yves Châtelaillon ..... page 25

Gym volontaire du MAROUILLET ..... page 26

CREAT'YVES ..... page 26

A.C.C.A ..... page 27

T.U.D.A.F. ..... page 27

Banda Festa ..... page 29

Les radioamateurs RCA17 ..... page 29

Le comité d'entente des anciens combattants ..... page 30

Artour ..... page 31

LA GAZETTE GOURMANDE ..... page 32

LA GAZETTE VERTE ..... page 33

LISTE DES ASSOCIATIONS ..... page 34

LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Habitat et Bâtiment ..... page 35

Restaurants et Hébergements, Mécanique Auto et Bateau, Soins à la personne ..... page 36

Société de services et divers ..... page 37

Les professionnels de la mer ..... page 38

Les assistantes maternelles ..... page 38

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE **page 39**

NOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE **page 40**

Contact : Mairie d'Yves, Le Marouillet, 17340 * Tel : 05.46.56.18.02 * mairie-yves@wanadoo.fr * https ://www.commune-yves.fr

Bulletin semestriel gratuit tiré à 900 exemplaires par

IRO Imprimeur – ZI – rue Pasteur – 17185 PERIGNY

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Une année 2025 qui nous confronte à une situation budgétaire communale difficile en lien direct avec la pression économique nationale subie. Nous constatons une augmentation importante des charges de fonctionnement et une possibilité de financement toujours en baisse. Nous sommes dans l'obligation de lisser les futurs investissements sur plusieurs années. Ceci, afin de ne pas générer de surendettement. Ainsi, l'aménagement du bourg d'Yves se voit impacté sur 4 années au lieu de 2 initialement prévues. Néanmoins, la date de début des travaux reste positionnée en septembre de cette année.

Nous sommes dans l'obligation de reprendre le drainage du terrain de foot ainsi que le réseau d'eau pluviale du château du Marouillet pour lesquels l'Etat et le Département nous accompagnent à hauteur de 20%.

Les travaux de l'Avenue de la cabane des sables seront réceptionnés prochainement. La commune est en attente d'une solution technique pour rendre plus esthétique sa bande piétonne.

Notre école est dynamique et vivante. Néanmoins nous subissons une baisse d'effectif générant une fermeture de classe à la prochaine rentrée. En cela, nous étudions la faisabilité d'ouverture d'une classe de grande section de maternelle dans les années futures. Nous sommes très attachés au maintien de notre école au sein de la commune.

Les associations de Yves sont proactives et contribuent aux liens amicaux. N'hésitez-pas à répondre à leurs invitations, à participer à leurs activités et à les rejoindre. Elles doivent être encouragées et soutenues dans leurs actions. Au programme à venir, le concours de pêche, le rallye vélo, la fête des voisins, les concours de boules...

La nouvelle formule du partage de la galette des rois, en présence des yvéens, des associations et des élus, se révèle être un bon moment de convivialité. Merci de votre présence nombreuse et agréable, sans vous cette après-midi n'aurait pas été la même.

Le Maire,
Didier Roblin

INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE
☎ 05.46.56.18.02
✉ mairie-yves@wanadoo.fr

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de **8h30-12h00 et de 13h30-16h30**
et
le Mercredi
de **8h30-12h00 et de 13h30-15h00**

ETAT CIVIL (du 01 Octobre 2024 au 31 Mars 2025)

Naissances :

FAUVEL DUHAMEL Roxane née le 04/12/2024 à La Rochelle

BESSE Olivia née le 06/12/2024 à La Rochelle

BEN YAZID Zakaria né le 31/03/2025 à Rochefort sur Mer

Mariages :

Décès :

RAMADE Fabrice, le 11/11/2024 à Yves

LATOUR Nicole née LEGLEUT, le 11/12/2024 à Rochefort sur Mer

MALLET Marie-Joëlle née PAJAUD, le 28/12/2024 à Yves

RIGAUD Claudette née HÉNAF, le 27/01/2025 à Rochefort sur Mer

VILLENEAU Brigitte née FRAUDEAU, le 25/03/2025 à La Rochelle

DÉMARCHES

Recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Les garçons et filles de 16 ans doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille. L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état. Cette démarche citoyenne permet également l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, dans la mesure où le jeune est toujours domicilié sur la commune.

Renouvellement Carte d'identité ou Passeport : *Où s'adresser ?*

Les demandes de carte nationale d'identité sont à déposer sur rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Les plus proches sont :

Châtelaillon-Plage (05 46 30 18 18)

Rochefort (05 46 82 65 00)

Aytré (05 46 30 19 09)

La Rochelle (05 46 51 51 49)

Inscription sur les listes électorales

Comment s'inscrire ?

Trois possibilités sont à votre disposition :

- En ligne sur le site internet du gouvernement
- Directement à la mairie en vous présentant à l'accueil avec les pièces justificatives listées ci-après

Les pièces justificatives à fournir :

- Une pièce d'identité valide
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois : facture électricité, gaz, téléphone fixe ou abonnement internet
- Pour les résidents secondaires, il faut justifier d'au moins 2 ans d'imposition sur la commune

À noter :
Inscription d'office à 18 ans : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans dans la commune où vous avez effectué votre recensement.

Renouvellement Permis de conduire et Carte grise

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr

- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Votre agence locale
France services Fouras

Informations pratiques :
21 avenue du Cadoret
17450 Fouras
France
☎ : 05 46 84 09 77
💻 : e.peu@fouras-les-bains.fr

Horaires :
Sans rendez-vous

Lundi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
Mardi : 13:30 - 17:00
Mercredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
Jeudi : 09:00 - 12:15
Vendredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
Samedi : Fermé

MAI 2025

➔ **1er MAI:** COMMÉMORATION d'YVES
10h00 au cimetière communal
10h30 à la stèle du Pont d'Yves
11h00 à la stèle de Voutron
11h15 au monument aux morts du Marouillet (Ecole)

➔ **1er MAI:** PIQUE-NIQUE d'ARTOUR à L'ART'BREUVOIR

➔ **4 MAI:** JOURNEE PÊCHE du Comité des Fête

➔ **24 MAI:** RALLYE VELO DE LA SAINT YVES
15H00 départ de la Tour d'ARTOUR, suivi de la Soirée Dansante avec Restauration sur place à la Rotonde côté YVES

JUIN 2025

➔ **7-8 JUIN:** Rendez-vous aux Jardins Atelier en plein air EXPO ARTOUR
➔ **21 JUIN:** FÊTE DE LA MUSIQUE ARTOUR

AOÛT 2025

➔ **1er AOÛT:** NUIT DES ETOILES FILANTES RCA 17 à la pétanque

➔ **10 AOÛT:** FÊTE DES BOUCHOLEURS

➔ **24 AOÛT:** VIDE-GRENIER au BOURG d'YVES Comité des Fêtes

OCTOBRE 2025

➔ **19 OCTOBRE:** GRAND LOTO du Comité des Fêtes à la salle communale du MAROUILLET.

Retrouvez tous les **comptes rendus des Conseils municipaux** sur le site Internet de la mairie :

http://www.commune-yves.fr

ENSEMBLE, CONTINUONS A RENDRE LA ROUTE PLUS SÛRE …

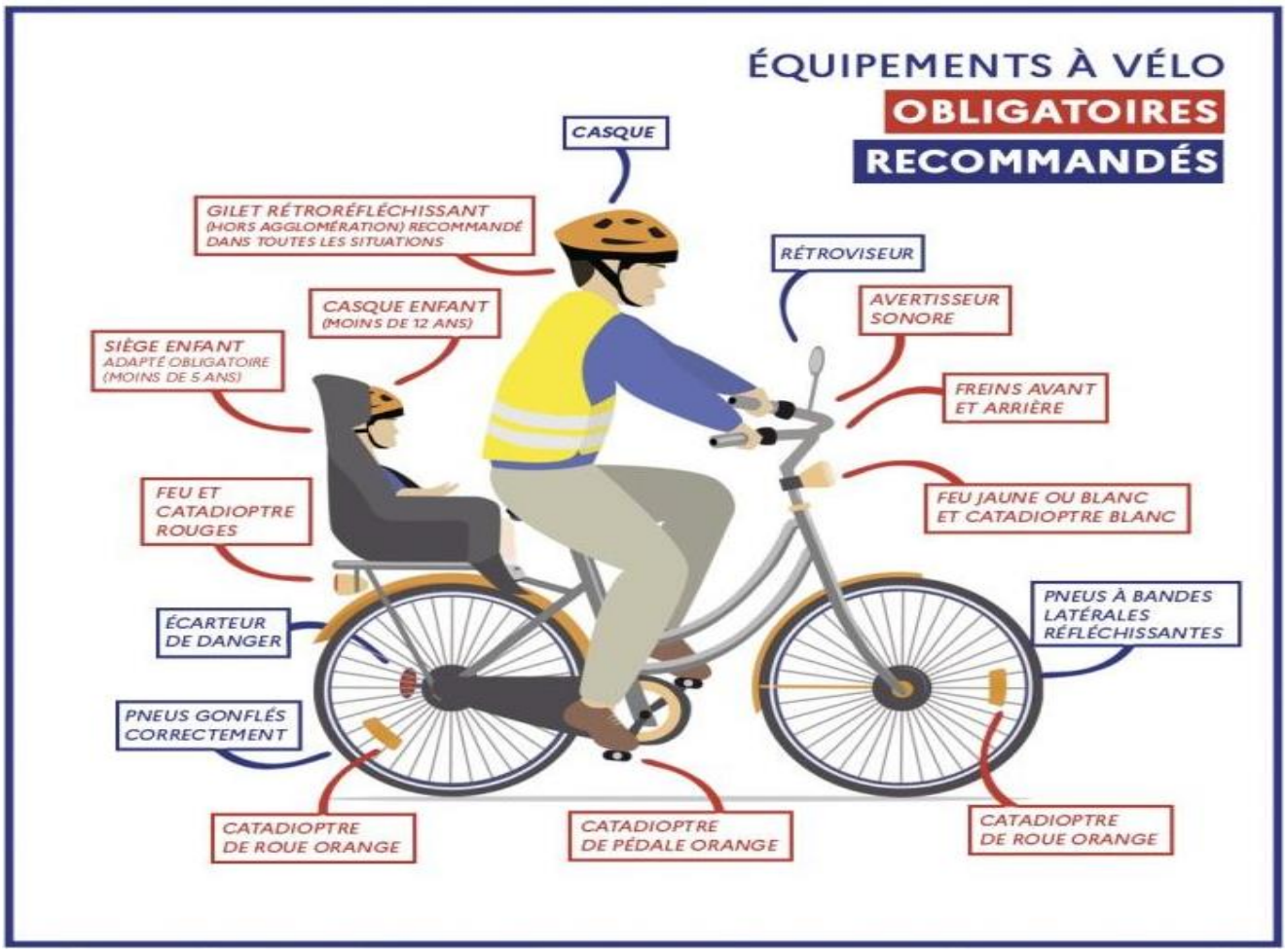

LA COMMUNE VOUS INFORME PAR PANNEAU POCKET !!!

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery.**

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

   Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery

© PanneauPocket

MÉDIABUS

Les livres, magazines, CD, DVD et textes lus viennent…. **à votre rencontre**

Après quelques aménagements, le Médiabus est arrivé en cette rentrée. Nous sommes allés à sa rencontre lors de sa première venue et nous invitons petits et grands à le retrouver devant la mairie **tous les mercredis matins (hors vacances de Noël et d'été) de 10h30 à 12h30.**

Pour vous inscrire pensez à vous munir :

→D'une pièce d'identité

→D'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

→D'un justificatif de moins de 6 mois donnant droit à la gratuité (étudiant, demandeur d'emploi, allocataire minima sociaux…)

→D'un formulaire d'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans (disponible dans le médiabus et sur le portail).

ACCÈS À DIGITHÈQUE

La Digithèque, c'est l'offre culturelle en ligne de la Charente-Maritime !

Presse, musique, livres audio, cours de sport, de dessin, de langues, dessins animés et activités jeunesse... l La digithèque, ce sont des milliers de contenus accessibles 7j/7 et 24h/24, depuis chez vous ou n'importe où, sur tous les supports (PC, tablette, smartphone) et gratuitement*

*Seule condition d'accès : être inscrit dans l'une des bibliothèques de la Charente-Maritime !

LIEN : https://md17.charente-maritime.fr/ressources-numeriques

---

CYBERLOCAL

YVES

Mairie d'Yves, Rue des mouettes, commune-yves.fr,

- 1 téléphone : 0546561802 :
- 1 ordinateur avec accès internet
- 1 imprimante

Pour votre information, la ville de La Rochelle propose une connexion à internet sans fil grâce à de nombreuses bornes wifi déployées à travers la ville.

Les bornes se trouvent près des lieux de passage les plus fréquentés de la ville. Il suffit de se trouver avec son ordinateur portable, son smartphone ou sa tablette dans une zone couverte par le wifi pour se connecter gratuitement à internet.

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder au service, des questions sur le dispositif ou informer d'éventuels dysfonctionnements, vous pouvez contacter le responsable du site internet en cliquant sur le lien : **https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/numerique/contacter-la-direction-de-la-transformation-numerique-du-territoire**

VOS DECHETS AU SEIN DE L'AGGLOMERATION, CE QU'IL FAUT SAVOIR !!!

PLANNING DES ORDURES MENAGERES

L'HEURE CIVIQUE BY VOISINS SOLIDAIRES

YVES

Trois projets pour créer un élan de solidarité en 2025 dans la commune

Le mardi 11 mars, les volontaires de l'Heure civique se sont réunis pour définir un plan d'actions solidaires pour 2025 sur la commune d'Yves. Cette rencontre, impulsée par une initiative locale, a permis de renforcer la dynamique solidaire et citoyenne. L'Heure civique, dispositif développé par l'association Voisins solidaires, vise à encourager chacun à offrir une heure de son temps pour aider ceux qui en ont besoin, que ce soit pour tenir compagnie à une personne isolée, aider aux courses, prêter main-forte lors d'un événement local… Cette réunion du 11 mars a rassemblé 12 volontaires – neuf femmes et trois hommes – qui ont décidé d'offrir leurs services autour de trois projets principaux en 2025 : un atelier numérique pour aider les habitants à mieux maîtriser les outils numériques ; un projet expérimental de fleurissement de platesbandes dédiées à la biodiversité le long de certains trottoirs sélectionnés sur la Commune ; et la participation au rallye Mai à vélo organisé le 24 mai à Yves. D'autres actions parmi les initiatives proposées pour 2025, à noter également les projets de visites de courtoisie dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des actions collectives de nettoyage dans le cimetière et autres soutiens logistiques pour les événements locaux afin de renforcer le « vivre-ensemble » dans la commune. Tous les habitants sont concernés et invités à faire part de leurs idées destinées à contribuer à cette dynamique citoyenne et solidaire, chacun pouvant contribuer à son échelle. Les volontaires peuvent s'inscrire sur le site local de l'heure civique yves.lheurecivique.fr ou directement auprès de la mairie. Il est également possible de s'y rendre pour demander une aide ponctuelle.

Maïté Gué

Article du SUD-OUEST paru le 26 Mars 2025

BRULER DES DECHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

POURQUOI L'INTERDIRE ?

Avec l'arrivée de l'automne, on constate une augmentation des déchets végétaux. Pour s'en débarrasser certains ont recours au brûlage de ces déchets.

Or, depuis de nombreuses années, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental. La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la Loi, **une contravention de 750 euros peut être appliquée (**article 131-13 du nouveau Code pénal).

Malgré cette prescription, nombreux sont encore ceux et celles qui continuent de pratiquer cette méthode afin d'éliminer leurs déchets végétaux.

"Ce ne sont que des éléments naturels qui brûlent" me diriez-vous.

Donc, en quoi cela est-il nocif ?

Outre le risque d'incendie et les incommodités générées pour le voisinage (odeur et fumées), cette pratique contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Lorsqu'on brûle les végétaux, une combustion incomplète s'effectue (elle a lieu quand la quantité d'oxygène est insuffisante pour permettre la réaction complète du combustible), des gaz et particules sont libérés : c'est ce qui forme la fumée. Cette dernière va par la suite se disperser dans l'air et l'atmosphère, ainsi les éléments la composant vont se retrouver évidemment dans l'air que nous respirons.
Le brûlage des déchets verts émet, d'autant plus s'ils sont humides, des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré.

LES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES LIBERES SONT PRINCIPALEMENT :

- des particules (PM)
- des oxydes d'azote (NOx)
- des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (*cancérigène*)
- du monoxyde de carbone (CO)
- des composés organiques volatils (COV)
- du benzène (*cancérigène*)
- des dioxines et furanes (*cancérigène*)

D'autres polluants peuvent s'ajouter avec la présence de plastique, papiers utilisés, carburant, bois souillés etc...

QUELS SONT CES DECHETS VERTS ?

Ce sont des déchets de végétaux, peu importe la nature. Ils peuvent être issus de la taille des arbres, haies et arbustes, de la tonte de la pelouse, du débroussaillement, du ramassage de feuilles mortes, des épluchures de fruits et légumes.
« S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers … les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés » (extrait de la circulaire du Ministère chargé de l'Ecologie du 18 novembre 2011).
Le Règlement Sanitaire départemental, ainsi que l' arrêté préfectoral n° 2020-12-02-AP20EP767 interdisent le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers et assimilés, ce qui comprend les déchets verts.
Les entreprises, notamment d'espaces verts et paysagistes, mais également les personnes privées sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement (articles L541-1 et 541-2 du Code de l'Environnement) en utilisant le broyage ou l'apport en déchetterie.

DES GESTES AUX QUOTIDIENS :

A LA PORTEE DE CHACUN

Une connexion directe à la mer

Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau,

rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe (une nappe phréatique est une nappe d'eau souterraine), emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

Ne jetons pas nos déchets dans les avaloirs

Contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égouts et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquates (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.

UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants.
C'est pourquoi, la ville a fait procéder à l'installation de distributeurs de sacs supplémentaires, régulièrement approvisionnés par le service technique.
Elle encourage vivement les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal, sous peine d'amende.
Les maîtres doivent en outre veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage.
Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.

LES NUISANCES SONORES, UN CASSE TÊTE…

Art. 3. - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.

« EXERCICE EXERCICE EXERCICE » ALERTE ÉOLE 2025

Le mercredi 9 et le jeudi 10 avril 2025, un exercice d'entraînement à la gestion de crise météorologique, d'ampleur inédite, a concerné les 28 communes de l'Agglomération Rochelaise. Cet exercice, baptisé ÉOLE 2025, a été piloté par la Préfecture de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et a mobilisé un grand nombre d'acteurs.

FR-Alert - C'est quoi ?

Outil d'alerte et d'information des populations, FR-Alert permet d'envoyer des notifications sur les smartphones des personnes qui se trouvent dans une zone concernée par un danger majeur, en donnant des consignes de comportement à adopter pour :

- vous mettre à l'abri
- vous préparer
- vous informer
- vous protéger

Aucun abonnement, ni téléchargement n'est nécessaire. Cette notification s'accompagne d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone est en mode silencieux.

Plus largement, l'exercice ÉOLE 2025 s'inscrit dans le programme de protection des populations initié au lendemain de la tempête Xynthia (2010). Il s'agit d'un ensemble de mesures visant à développer une stratégie de résilience et éduquer à la culture du risque.

Le Maire et ses adjoints, les conseillères et conseillers municipaux, le personnel de la mairie, les agents techniques (merci à toutes et tous) ont participé à l'exercice ÉOLE 2025 (simulation d'un risque majeur) dans la salle du conseil de la mairie (cellule de crise) comme toutes les communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Cet exercice a permis de tester la Conduite à tenir en cas de risques majeurs selon notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mais aussi le PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) : Echange entre les 27 autres communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Ainsi cet exercice majeur à la taille de l'Agglomération Rochelaise a pour but d'apporter les modifications nécessaires pour mieux se préparer.

MERCI !!! à nos Agents Techniques pour la réalisation des travaux

RÉHABILITATION COMPLÈTE DE LA BIBLIOTHÈQUE (ancienne mairie) qui sert aussi de local de garderie pour les activités de temps calme ,lecture, jeux de société.

Bibliothèque Rénovée !!

Bibliothèque Avant Travaux !!

INSTALLATION DE NOUVEAUX JEUX DE PLEIN-AIR DANS LE PETIT PARC DE LA MAIRIE.

Rallye Vélo de la Saint Yves !

Samedi 24 mai 2025

- **RASSEMBLEMENT** à la Tour d'ARTOUR à **15h00**.

Contrôle des vélos (ou ceux qui le nécessitent uniquement) par l'Entreprise CYCLOBOUCHO située juste à côté.

Venez Nombreux ! Petits et Grands

- **DEPART** de la Tour d' ARTOUR à 15h30

- **ITINERAIRE** :

SUIVRE l'Itinéraire de la VÉLODYSSÉE à partir de la digue en direction du Sud, tourner à gauche vers Chemin de l'Oasis, puis au bout à droite Avenue de la Cabane des Sables, traverser le passage à niveau vers Avenue des Trois Canons, traverser LE MAROUILLET par la rue des Cormorans (passage devant la salle communale du Marouillet), puis, toujours sur le parcours de la VÉLODYSSÉE, tourner à droite en direction du Centre BOURG D'YVES. Après avoir traversé la totalité du BOURG d'YVES en passant sous la RD137, emprunter sur la droite la rue du FIEF DES VIGNES (quitter la VÉLODYSSÉE) et halte au PRÈS DES FONTAINES (à gauche) pour admirer le point de vue. Suivre ensuite le guide jusqu'à la Place de l'Eglise du Bourg d'Yves où sera servie une collation à mi-parcours (merci aux bénévoles de l'Heure Civique pour leur participation). Le retour se fera par le même chemin qu'à l'aller jusqu'à la Tour d'ARTOUR.

Le plan détaillé du parcours sera remis aux participants.

Remise de Prix …
Apéro Offert aux Participants!…

Parcours Facile !
Avec énigmes …

- **CONSIGNES DE SECURITE :**

- Respect du Code de la route.
- Port d'un gilet jaune ou orange obligatoire.
- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et conseillé pour tous.

- **ARRIVEE** à la Tour d'ARTOUR.

Puis, côté Yves de la Rotonde, REMISE DES PRIX aux participants après communication des réponses aux énigmes, suivie d'un APÉRITIF offert par la Mairie aux participants.

Place ensuite à la SOIRÉE DANSANTE à partir de 19h
« OUVERTE à TOUTES et à TOUS »
RESTAURATION SUR PLACE et SOIREE DANSANTE

RAPPEL : INSCRIPTIONS POUR LE RALLYE ET LA SOIREE

➢PAR MAIL à : mairie-yves@wanadoo.fr

➢PAR TÉLÉPHONE : 05 56 56 18 02

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

MAI à vélo

Yves

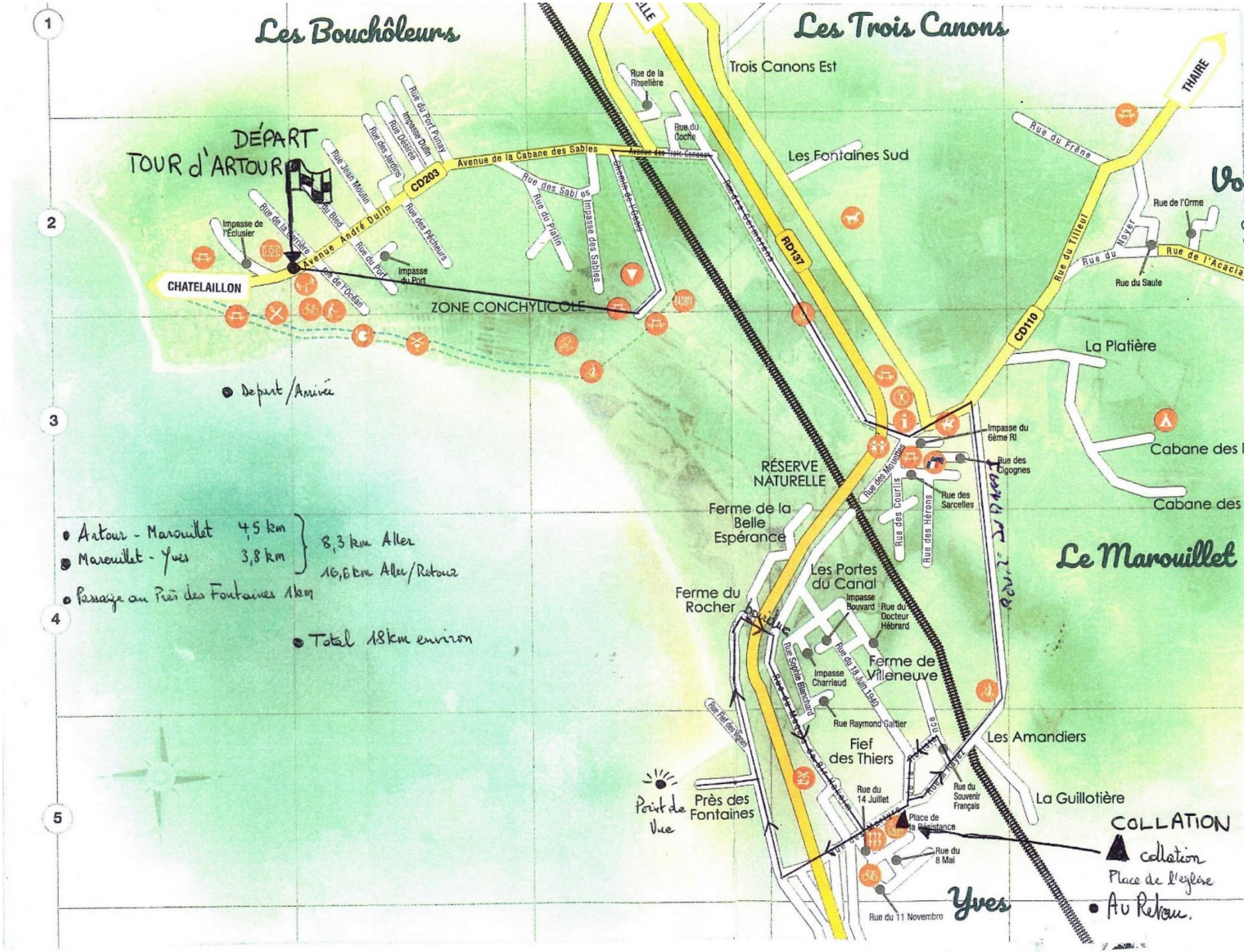
Les Bouchôleurs
Les Trois Canons
DÉPART
TOUR d'ARTOUR
CHATELAILLON
ZONE CONCHYLICOLE
Avenue André Dufin
Avenue de la Cabane des Sables
CD203
RD137
CD110
THAIRE
Trois Canons Est
Les Fontaines Sud
La Platière
RÉSERVE NATURELLE
Ferme de la Belle Espérance
Ferme du Rocher
Les Portes du Canal
Ferme de Villeneuve
Fief des Thiers
Près des Fontaines
Point de Vue
Les Amandiers
La Guillotière
Le Marouillet
Yves
Cabane des
Départ/Arrivé
Artour - Marouillet 4,5 km
Marouillet - Yves 3,8 km
8,3 km Aller
16,6 km Aller/Retour
Passage au Près des Fontaines 1km
Total 18km environ
COLLATION
collation
Place de l'église
Au Retour.

UNE PREMIERE POUR NOTRE BELLE COMMUNE !!

Le Samedi 25 janvier 2025 après-midi, salle communale du Marouillet, le Maire, Didier Roblin et ses équipes, les Maires des communes voisines, Monsieur le Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, ont su rassembler les Yvéennes et les Yvéens des 5 bourgs (Les Boucholeurs, le Bourg, le Marouillet, les Trois Canons et Voutron) autour de la présentation des Vœux du Maire, de la traditionnelle galette des rois, des nouveaux projets : ARTOUR , le Château du Passage, de l'accueil des nouveaux arrivants, de la présentation de nos associations, de l'Heure Civique et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Le Maire a détaillé les projets à venir : Aménagements des espaces publics du centre bourg d'Yves, réfection des réseaux et voiries, agrandissement de l'empreinte du cimetière, création d'espaces publics, ludiques et sportifs, verger pédagogique et point de vue panoramique vue mer.

L’école du Marouillet – Une année autour de l’eau

Le printemps et l’été s’annoncent bien chargés pour nos élèves avec plusieurs sorties scolaires enrichissantes et des événements captivants pour toute l’école. Le 27 mai, les élèves auront l’opportunité de découvrir l’Île d'Aix, où ils pratiqueront la pêche à pied, les CM1-CM2 découvriront le Musée de la Nacre tandis que les CP-CE1-CE2 feront une promenade commentée en calèche. Le 30 juin, c’est la Cité de l’Huître qui accueillera nos jeunes curieux, une visite idéale pour mieux comprendre l’ostréiculture, et plus spécifiquement l’huitre.

En plus de ces excursions, quatre séances de voile sont prévues la semaine du 19 mai pour les CM2.
L’association Water Family interviendra à plusieurs reprises tout au long de l’année pour sensibiliser nos élèves à la protection de l’environnement. Les interventions auront lieu sous formes d’ateliers ludiques et pédagogiques autour des problématiques écologiques et du cycle de l’eau. Ces actions s’inscrivent dans un projet global de développement durable que l’école soutient activement.

Nos élèves participent avec enthousiasme à des défis écologiques dans le cadre du challenge « Ma petite planète » qui se déroule au mois de mars. Ces défis, à réaliser à la maison et en classe, visent à sensibiliser les enfants aux gestes quotidiens qui permettent de préserver notre planète. Tri sélectif, économies d’énergie, réduction des déchets… Autant d’actions concrètes qui sont mises en place pour que nos jeunes citoyens deviennent de véritables acteurs du changement.

Enfin, le 20 juin marquera la fête de l’école, avec un chant conté par les élèves suivi de festivités organisées par l’APEY.
L’école remercie l’APEY et la Mairie pour leur soutien financier, qui permet l’aboutissement de ces beaux projets pour les élèves, ainsi que les parents qui accordent leur temps au sein de l’école.

RETOUR EN IMAGES DE L'ATELIER DECOUVERTE DES LEGUMINEUSES

Organisé par la CUISINE ROCHEFORT OCEAN (CRO) le vendredi 18 Avril 2025 entre 13h00 et 14h00, les enfants volontaires de la cantine ont pu participer à cet atelier.

RETOUR EN IMAGES DU TRADITIONNEL « REPAS DES ANCIENS »

Mercredi 4 Décembre 2024 à la salle Communale du MAROUILLET, la commune a rassemblé tous les jeunes anciens lors d'un repas Traiteur et accompagné d'un Orchestre.

L'ambiance était bonne, et tous ont dansé durant cet après-midi !!!

INFORMATIONS POUR LA PROCHAINE GAZETTE

A la préparation de chaque gazette, chaque association subventionnée de la commune se doit de communiquer sur ses activités. Un mail est envoyé à chaque président pour lequel il est impératif de répondre. Prochaine gazette **Novembre 2025**, vos articles **en format Word** uniquement sont attendus au **15 Septembre 2025 dernier délai**.

Merci d'avance !

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

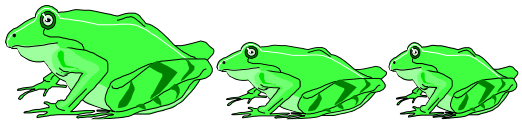

Les Petites Rainettes…

Chers administrés, chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la garderie bénéficie désormais d'un espace supplémentaire pour l'accueil des enfants, en particulier durant les heures de forte affluence (de 16h15 à 18h) : La Bibliothèque .

Grâce à une collaboration fructueuse entre l'école, la mairie et l'association Les Petites Rainettes, une partie des enfants pourra être accueillie dans la bibliothèque où des activités calmes telles que la lecture, les devoirs ou des jeux non bruyants seront proposées.

Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude à la mairie pour le généreux don de 1000€ offert par un entrepreneur. Cette contribution a permis, en partie, de remplacer un ordinateur obsolète par un modèle reconditionné, et de compenser certains impayés.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance du règlement ponctuel des factures, afin de garantir le bon fonctionnement de la garderie. Un suivi rigoureux des paiements et des relances génère un temps considérable et une gestion financière nécessaire au bon déroulement de nos activités.

Dans cette optique, l'association envisage une légère augmentation du tarif horaire pour l'année scolaire 2025-2026. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges depuis plusieurs années, sans réajustement des tarifs, ainsi que par une baisse attendue du nombre d'enfants inscrits pour l'année à venir.

Enfin, nous rappelons que l'association est entièrement gérée par des bénévoles. Cette relance prend une importance particulière, car l'ensemble du bureau démissionnera au plus tard à la fin de l'année scolaire 2025-2026. Sans l'engagement de nouveaux bénévoles, l'association, et par extension la garderie, risquent de cesser leurs activités.

Si aucun nouveau bénévole ne se manifeste d'ici le premier trimestre 2026, l'association organisera des actions de sensibilisation au risque de fermeture de la garderie. Nous comptons sur votre soutien et vous remercions par avance de votre implication.

Bien à vous,

Evelyne et Cindy accueillent les enfants :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h10 à 19h
Le mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h45
Vous souhaitez nous contacter : les-petites-rainettes@live.fr
Garderie : 07 81 13 03 02
Evelyne vous répond tous les jours pendant les horaires de garderie et de 10h30 à 11h45 et 14h à 15h30.

L'équipe des Petites Rainettes
Gérard Blein – Président
Lise Véron – Trésorière
Estelle Luprice – Secrétaire
Marina Cloux – Secrétaire Adjointe

LE RAYON DE SOLEIL

A TOUS LES RETRAITES de la commune d'YVES
L'association **: LE RAYON DE SOLEIL** vous invite
REJOIGNEZ-NOUS !!

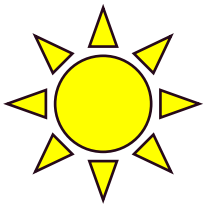

Vous avez envie de créer de nouvelles relations, d'élargir votre cercle de connaissances, ou bien au contraire vous vous sentez seul (e) ou isolé (e), venez nous rejoindre chaque mardi après-midi.

L'association Rayon de Soleil sera heureuse de vous accueillir. Vous pourrez échanger avec les adhérents, trouver de nouvelles amitiés et pourquoi pas apporter des idées innovantes, tout en participant à des jeux de société.

N'hésitez pas ! Venez et appréciez.

La Présidente de l'association : Madame Monique MAIRE au 06.63.24.46.10

A.P.E.Y.

Nouvelle année, nouveaux projets pour l'APEY !

Une nouvelle année scolaire a commencé pour l'Association des Parents d'Élèves d'Yves et l'équipe de l'APEY s'est remodelée avec des projets plein la tête pour satisfaire petits et grands ! Pour bien démarrer l'année, un petit déjeuner de bienvenue pour accueillir les nouvelles familles de l'école a été organisé.

Nous avons poursuivi les festivités par une boom d'Halloween qui a eu un grand succès ! Vampires, sorcières et petits monstres de toutes sortes étaient au rendez-vous pour une soirée bien animée !!!

Photobooth, défilé de créatures terrifiantes, grand buffet, musique et piste de danse endiablée… les membres de l'APEY avaient tout prévu pour le plus grand plaisir des enfants !

Début décembre, l'association a organisé un grand marché de Noël ouvert à tous ! Dans la salle communale d'Yves, de nombreux artisans ont répondu présents pour proposer leurs produits. Tous les élèves de l'école ainsi que les lutins de l'APEY avaient préparé de belles réalisations à vendre pour cette occasion.

Des ateliers créatifs ont été proposés aux enfants le matin. Puis, le magicien Bernard est venu offrir aux enfants de beaux tours de magie, des sculptures de ballons en tous genres et l'après-midi s'est terminée par un grand spectacle de magie !

Le tout dans une ambiance festive avec de quoi partager une bonne crêpe, un chocolat chaud ou un bon vin chaud et passer un bon moment tous ensemble. Les membres de l'association avaient également prévu un cadeau pour chaque enfant de l'école du Marouillet qui a été remis à cette occasion !

En janvier, une Nuit de la Lecture a été organisée un vendredi soir, au sein de l'école du Marouillet. Les enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus participer à une « soirée pyjama » pendant laquelle ils ont pu écouter des histoires, jouer à des jeux de société et faire des jeux sur des célèbres bandes dessinées à partir de podcasts réalisés par une maman d'élève de l'école.

L'année n'est pas finie ! De nombreuses festivités sont encore prévues par l'APEY pour les mois à venir, avec des nouveautés ! L'association participera également financièrement aux projets menés par l'école pour permettre à tous nos enfants de partager de bons moments.

Pour toutes demandes ou propositions, voici notre mail : apeyves17@gmail.com

Les membres de l'équipe de l'APEY

BEAU PROGRAMME POUR LES 53 !

Ce printemps sera une période productive pour le trio. Nous avons commencé la saison le soir de la St Valentin dans le tiers-lieu « AU LOCAL » de BALLON, avec le premier opus de notre spectacle « LA VIE FEU D'ARTIFICE Chansons de Claude Nougaro ». Quel bonheur d'avoir reconnu dans le public quelques Yvéens dont certains membre d'ARTOUR !!! Quel accueil autour de Véronique, l'une des responsables du lieu ! La salle était pleine comme un œuf et le dîner-concert était cuisiné par le food truck Nomade qui ne sert que des plats délicieux à base de pêche locale. Belle et bonne soirée donc à Ballon où le trio retournera, c'est sûr.

En Mars, de nouveau un vendredi 14, nous serons au bistrot « La Petite Cabane » à Châtelaillon où Fabrice, son patron haut en couleurs, nous accueillera pour la deuxième fois après une salle comble le 15 novembre pour l'Opus 2 du concert. Cette fois nous jouerons donc le premier opus constitué de 19 chansons dont la majorité ont été des succès entre 1962 et 2000.

Puis viendra un concert à public dédié le 19 avril (encore l'opus 1) pour les bénévoles des Restos du Cœur du département à Breuil-Magné (plus de 200 réservations !).

Enfin un dîner-concert au Fumoir d'Angoulins, le vendredi 9 mai où nous retournons après une terrasse complète l'an dernier quasiment à la même date.
Bref, que de projets. Un jour viendra peut-être où nous jouerons à Yves. Qui sait ?
Le Fifty-Three Trio

53trio@laposte.net
https://53trio.blogspot.com/

CLUB DE PÉTANQUE

Le mot du Président,
Une année 2024 qui s'est très bien passée avec un dernier tournoi de clôture magnifique et un repas bien préparé par Francis, poulet basquaise, en présence de Monsieur le Maire Didier ROBLIN. Une remise de cadeaux aux bénévoles a été la surprise.
L'assemblée générale du 15 janvier 2025 a remis tout le monde sur les rails après une trêve hivernale bien méritée.
Madame Nadine LEVEQUE nous a remis sa démission pour des raisons personnelles. Elle a été remplacée par les secrétaires-adjointes Madame Marie BERTHIER et Madame Martine AUPY. Le reste du Bureau a été reconduit pour une nouvelle année.

L'assemblée a été clôturée par un pot de l'amitié bien préparé par Jean-Luc et Dominique.
Les tournois reprennent le 12 avril 2025, limités à 32 équipes.
Merci à tous pour votre aide et votre soutien et je vous souhaite une belle année 2025.

Amicalement
Votre président dévoué : Jean KUSZNIER
Adresse mail : kusznierjean@gmail.com

LES DIABLES ROUGES DES BOUCHÔLEURS, CHÂTELAILLON, YVES

Ce début de saison, comme l'année dernière, est marqué par l'impossibilité de s'entrainer sur le terrain de foot du Marouillet (impraticable), ce qui nous complique considérablement l'organisation des entrainements et des matchs. Malgré cela, notre équipe d'éducateurs, sous la houlette de Jean-Pierre Bardet et Eric Avenne, continue son travail avec des résultats très prometteurs dans nos équipes jeunes. Actuellement, les équipes U15, U17 et Séniors jouent les premiers rôles dans leur championnat.
Notre équipe fanion, montée 2 années de suite, se classe actuellement 2ème en championnat régional 3.
Le club continue sa progression, mais aussi à se structurer avec l'embauche de 2 apprentis : Korenthyn en apprentissage BMF et Matis en apprentissage CPJEP. Le club met l'accent sur la formation et continue à œuvrer dans ses engagements sociétaux. Mais tout cela n'est possible qu'avec le soutien de nos partenaires, qui sont de plus en plus nombreux, Pascal Vinet fait un travail remarquable sur notre projet de développement.
Cette année encore, sera ponctuée par des dates importantes. Les 7 et 8 Juin se dérouleront nos tournois U9, U11 et U13, ainsi qu'un match de gala en hommage à Mathis VAUD, disparu trop tôt. Et du 7 au 11 Juillet, nous accueillons pour la 2ème année le stage REAL MADRID.
Pour ce début de saison, nous souhaitons mettre à l'honneur COUREAU Antoine. Gardien de but de l'équipe U17, qui réalise une très belle saison, et qui a fait ces premiers matchs chez les SENIORS en coupe.

Mr MARTEL – Président des Diables Rouges

GYM VOLONTAIRE DU MAROUILLET

Renforcements et étirements
tous les mardis à 18h30 dans la salle communale

Bon, les jeux olympiques, ce n'est pas pour tout de suite !... Mais avec de la motivation et de l'entraînement, on y croit… Venez rejoindre l'équipe gymnique dynamique coachée par Caroline dans la convivialité et la bonne humeur.

Et n'oublions pas les cours de yoga du lundi soir également animés par Caroline.

Pour tous renseignements, merci de contacter Caroline au 06.16.40.03.74

L'ASSOCIATION CREAT'YVES

Bonjour à tous, nous sommes très heureuses de pouvoir communiquer de nouveau avec vous, car il s'en passe des choses à "Créat'Yves"!

Nous continuons toujours nos rendez-vous tous les deuxièmes samedis du mois. Nous avons donc réalisé des ouvrages aux couleurs de Noël. Rien de tel pour les soirées cocooning.

Pour fêter la nouvelle année 2025, nous nous sommes retrouvées à "L'air Marin". Pour l'occasion, nous nous sommes retrouvées le matin pour crocheter et nous avons ensuite mangé sur place au restaurant. Ça a été un vrai moment convivial et gourmand. Il a aussi permis à certaines de connaître ce lieu qui leur était inconnu jusqu'à présent.

Pour finir sur cette période, nous avons aussi participé aux puces des couturières à Fouras organisées par l'association "du chat libre". Ce fut un week-end intense en rencontres, en rire et en partage. Cela nous a permis de susciter de l'intérêt auprès de personnes qui n'avaient pas connaissance de l'association, d'avoir de nouvelles adhésions mais aussi de nouvelles idées d'ateliers.

Nous en profitons pour vous demander de noter dans vos agendas, le SAMEDI 25 OCTOBRE 2025, nous allons organiser sur la commune un atelier de loisirs créatifs sur le thème d'halloween. Les places seront bien sûr limitées. Nous communiquerons sur cet événement prochainement via panneau pocket ou encore l'école.

Nous avons aussi le plaisir de vous informer que le projet octobre rose sera reconduit cette année., mais de manière différente…

Pour finir, nous tenons à remercier la mairie pour le prêt régulier de salles, l'association du "chat libre" pour l'organisation, la bonne humeur lors des puces des couturières mais aussi l'Air Marin pour ce superbe moment passé chez eux.

A.C.C.A

Association de CHASSE d'YVES
Serge PICHARD
7 AV D'ANGOULINS
17340 CHATELAILLON-PLAGE

Bonjour à tous,
En collaboration avec l'association TUDAF et dans le cadre du projet "Nature Propre" du 15 mars 2025, La LPO préconisant de ne pas accéder aux herbiers à partir du 16 mars, nous avons organisé une demi-journée de sensibilisation aux "détritus sauvages" encore trop répandus sur le territoire. Nous nous en doutions mais n'osions pas y croire, l'accès à l'estran nous a été refusé par la Préfecture au motif, je cite : "accès interdit dans le périmètre de la réserve en dehors des sentiers balisés".
Ce refus répond à ceux qui ne nous croyaient pas lorsque nous disions que dans le projet d'extension de la RNN, il ne serait plus possible d'accéder librement à la plage !
Pour ce qui est des informations sur notre association:
Toujours plus de nuisibles ragondins et sangliers, moins de chasseurs, moins de moyens de lutte, plus de pression financière et plus de pression sur les gens. Une vingtaine de sangliers prélevés, environ 800 ragondins réalisés par les chasseurs sur la commune cette saison.
Nous continuons cette année notre mobilisation contre les ragondins, certains tireurs volontaires essaieront d'en limiter la prolifération en dehors de la saison de chasse. Si vous êtes victime de ces nuisibles, merci de nous contacter, nous essaierons de vous aider,
Concernant les manifestations
L'ACCA a organisé cette année un repas autour de la venaison. Nous rappelons que ce repas d'un montant d'environ 20€ est ouvert à tous ceux qui veulent découvrir cette cuisine parfois méconnue. Prochaine édition début 2026.
Le 2 mars, nous organisons un loto en collaboration avec IACCA de St Vivien. Difficile d'en parler plus aujourd'hui car au moment de l'écriture de cet article la manifestation n'a pas encore eu lieu. Les lots sont des bons d'achats Leclerc monnayables dans tous les LECLERC de France : 2 500€ de lots avec un gros lot de 800€, et un tirage "lot surprise".
Il y aura aussi une tombola avec de nombreux lots dont le premier prix est un aspirateur robot.
Passez tous une bonne saison estivale sur notre beau patrimoine, mais attention aux vigiles si vous voulez vous promener sur l'estran, il y a des chances que vous vous fassiez verbaliser.,.

Tous Unis pour Défendre l'Anse de Fouras

Nous l'attendions, ça y est ! Le décret d'extension de la réserve de la Baie et du Marais d'Yves a été signé, malgré les 9 000 avis défavorables qui se sont clairement exprimés à l'occasion de la vague d'émotion populaire qui a accompagné l'enquête publique à l'automne 2021. Depuis le 14 novembre 2024, tout ce territoire où vous avez l'habitude de vous promener est passé en réserve avec les exclusions que cela suppose.

On nous vend le territoire des dauphins (future réserve) comme "environnement d'intérêt écologique majeur", mais on détruit la digue de front de mer qui le préserve tout en construisant un mur pour protéger la voie rapide des submersions !
À la prochaine grosse tempête ce "territoire d'importance primordiale" sera recouvert par la mer : tanpis pour les mammifères qui y vivent, les loutres, les visons, sans compter le **Cynoglosse des dunes**, plante endémique française, la **Renoncule à feuilles d'Ophioglosse,** l'**Orchis parfumé** ou l'**Iris maritime** qui ont besoin d'eau douce pour s'épanouir.
Rien ne fait reculer ceux qui veulent nous priver de nos libertés en toute impunité ! A peine nous ont-ils arraché un nouveau territoire dont nous sommes désormais exclus qu'ils passent à l'espace suivant pour ouvrir un nouveau front, dans le silence assourdissant de nos élus ! Pourtant les communes limitrophes du projet d'extension de la réserve avaient, en 2021, exprimé des avis défavorables au projet.
Ainsi, le **projet de RNN de Bonne Anse**, à quelques kilomètres plus au sud du territoire qui nous a été confisqué, fait maintenant l'objet d'une attaque en règle comme celle dont nous avons été victimes en 2021. Heureusement que la municipalité de La Palmyre / Les Mathes, sous l'impulsion d'une Maire courageuse, résiste mieux aux ambitions de conquête de la DREAL que nos élus ne l'ont fait avant et après la signature du décret !
L'accès à l'estran doit rester libre au public, dans le respect des dispositions Natura 2000, du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis et des contraintes et restrictions strictes qui existaient déjà.
A quoi sert de sanctuariser un secteur à grand coup de subventions publiques si on laisse les dépôts sauvages dans le reste du marais ? A quoi sert de prétendre préserver un espace naturel remarquable si personne ne peut en profiter ? Comment transmettre l'amour et la volonté de protéger ce territoire exceptionnel entre terre et mer si on nous prive de la possibilité de créer un attachement et des souvenirs avec les générations futures ?
L'homme doit pouvoir retrouver sa place au sein de la nature qui l'accueille, même s'il doit parfois réapprendre à vivre au sein de cette nature. Ce n'est pas la police de l'environnement qui nous enseignera le respect, l'amour de ces territoires, mais bien le droit de coexister avec lui, en continuant à le préserver comme le marais a été façonné par les générations passées, permettant d'entretenir une biodiversité remarquable.
C'est pourquoi la TUDAF a adressé un recours gracieux à la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche contre ce décret d'extension, malheureusement très certainement préalable à un recours judiciaire devant le Conseil d'État, afin de garantir nos libertés et notre implication à tous dans la préservation de ce territoire, qui nous est si cher.

Pour vous tenir informés de nos actions, nous soutenir ou adhérer :

- www.tudaf.fr
- https://www.change.org/p/tous-publics-liberté-d-accès-à-la-côte-dans-l-anse-de-fouras
- https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/extension-rnn-marais-yves/164039/actualite/85230

Prenez bien soin de vous.

BANDA FESTA 17 :

Membres du bureau : Bourabier Steeven (**Président**), Bourabier Eric (**Vice-Président**), Gouineau Bastien (**Secrétaire**), Bourabier Damien (**Vice-Secrétaire**), Bourabier Evelyne (**Trésorière**), Pasch Alison (**Vice-Trésorière**), Bourabier Kevin, Chaffanel Pascal, Gasne Thomas, Gouineau Mathéo et Gouineau Marie-Noëlle (**Evènementiel**)

La Banda Festa 17 a été créée en novembre 2016 , le siège social se situe à Yves. C'est un groupe de familles, de copains et copines motivés pour faire valoir leur passion.

L'association a pour but de faire découvrir la musique banda dont leur Slogan : **"Partageons la musique, partageons BANDA !!! "**.

La Banda répète le vendredi à partir de 19h45 à la salle des fêtes du Marouillet.

Président : Mr Bourabier Steeven 07.60.06.58.15

Secrétaire : Mr Gouineau Bastien 07.78.37.38.27

LES RADIOAMATEURS :

RCA17 F4KKY RADIO CLUB ATLANTIQUE 17

3, rue de l'Océan
Les Boucholeurs
17340 YVES

email : f4kky@orange.fr
site internet : f4kky.canalblog.com

Cette année a commencé fort pour nous, nous avons participé au Championnat de France des Radioamateurs les 22 et 23 février, et nous avons encore amélioré notre score ! Le but était de contacter le maximum de stations radio, en France et à l'étranger. En présentant notre indicatif nos interlocuteurs avaient connaissance de notre lieu d'émission, Yves, ce qui leur permettait de poser un doigt sur la carte de France et de venir y faire une petite visite !

ACTIVITES ET PERSPECTIVES POUR 2025

- Une activation radio pour les 100 ans du REF (Réseau des Émetteurs Français),
  prévue entre avril et juin avec un indicatif spécial TM
- Une mise en œuvre des moyens de transmission sur le terrain en complète autonomie, activation de F4KKY/P en portable
- La deuxième Nuit des Étoiles à Yves, en août
- Un projet de course de caisses à savon avec assistance radio à Yves
- Les salons : le 8 mars Radiobroc à Cestas (33), le 18 octobre Hamexpo au Mans (72),
  le 22 novembre Brocaradio à Bressuire (79)
- La nuit de l'AM (Modulation d'Amplitude) le 25 octobre

et bien d'autres projets à concrétiser !

Photo à l'occasion des vœux du Maire le 25 janvier : note équipe RCA17 et l'équipe Radio Collège (qui a participé à la 1ère Nuit des Étoiles 2024 à Yves)

COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES DE LA COMMUNE D'YVES

Vétérans – Veuves – Patriotes et toutes générations du Feu
1939/1945 – Indochine – Corée –Afrique du Nord- Opérations extérieures.
Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants (UNC)
Siège social : Mairie – Le Marouillet - 17340 YVES

Jean POULIQUEN, Président, 3 Rue Jean MOULIN – Les Boucholeurs – YVES – 17340

Les valeurs que nous portons sont nos forces pour construire une société mise en ordre de marche et défricher la voie d'une civilisation nouvelle à la recherche de marques que nous avons dû traduire pour permettre de perpétuer notre **Devoir de Mémoire** qui se trouve jalonné par des rendez-vous avec l'histoire pour permettre à notre pays de recevoir des citoyens qui pourront vivre, s'exprimer, accompagné d'une jeunesse qui contient toutes les forces vitales pour souffler sur les cendres de notre démocratie pour la réactiver .

Nous avons retrouvé une famille avec des femmes qui ont supporté tous les conflits, des veuves ayant perdu leurs compagnons, leurs enfants. Nous ne pouvions pas voir s'installer l'OUBLI. Dès les années 1960, des anciens du contingent se sont engagés pour faire valoir nos droits à la reconnaissance à la réparation. Faire connaître à notre jeunesse les valeurs, la grandeur de la civilisation française, quel que soit leur vécu.

Nous avons retrouvé notre place dans un pays en pleine mutation, une vie de famille et nous nous sommes remis au travail dans climat Métro, Boulot, Dodo. Nos vingt ans, nous les avions laissés sur les bans de l'oubli quelque part dans les Aurès.

Nous avons vécu toutes les réformes, puis la disparition des acteurs de cette époque, qui se trouvent remplacés par des historiens, la roue de la faucheuse est en marche.

TOUT EST DANS TOUT

Souhaitons qu'une génération future puisse se dévouer pour transmettre ce

DEVOIR DE MÉMOIRE

qui nous a été légué.

Pour perpétuer le 11 Novembre et le 8 Mai et surtout le 1er Mai pour les Yvéens.

Une journée pour commémorer le mémorial de toutes les générations qui ont été sacrifiées pour que nous puissions vivre dans une France libre. Les anciens des opérations extérieures pourraient être le lien qui conduirait ce grand projet.

Ensemble nous avons la volonté de conduire cette mission pour perpétuer le futur de notre cité, quelle que soit votre motivation, rejoignez-nous.

LE PRESIDENT
Jean POULIQUEN

ARTOUR

Parole de Pierre :

A la fête foraine, sur le manège, il y a des avions, des motos, des chevaux, souvent un carrosse et même parfois une licorne, mais toujours des enfants émerveillés, les yeux grands ouverts, quelques fois en pleurs.
A Yves, aux Boucholeurs, il n'y a pas de carrousel, mais une tour, une Artour même...
On peut y croiser une sirène, un soleil, un dragon, une sculpture un peu bizarre (de l'art abstrait sûrement), et plein d'autres choses encore.
De l'autre côté de la balade, il y a un drôle d'oiseau qui fait la conversation à deux poissons.
Il y en a toujours un qui a l'air de rêver, pendant que l'autre est plus songeur : à quoi peut-il bien penser ?
Cet oiseau parle aussi aux passants. Certains l'entendent, d'autres pas, y en a même qui s'arrêtent sans savoir pourquoi à son niveau, comme ça, et regardent la mer (enfin quand elle est là).
Il est devenu un oiseau public.
Une nuit, anonymement, une personne a tordu le cou de ce pauvre oiseau innocent, ne lui laissant aucune chance de s'en sortir.
Un des poissons a rejoint la mer, je ne sais même pas s'il savait nager.
Je pense que celui qui reste se questionne, perplexe : quel sens peut bien avoir ce geste ?
Quel devenir pour notre humanité ?
Heureusement, là, juste en face se profile la fine et fragile silhouette de l'Humanité :
Car tel est le nom et le choix du totem signé par tous Artouriens, la fraternité comme une valeur sûre pour ceux et celles qui, décidément, préfèrent créer...

Pierre Souchard et toute l'équipe d'Artour

Crédit Photo @ARTOUR

SAVE THE DATE

AGENDA DES EVENEMENTS ARTOUR 2025

Mai

1er Pique nique à l'Artbreuvoir
Façon fête de l'Aillet, nous proposons aux adhérents d'Artour et sympathisants de se retrouver dans une ambiance festive : musiciens, saltimbanques poètes de votre entourage seront les bienvenus !

Juin

7/8 Rendez-vous aux jardins
Nous participerons cette année à la Fête des Jardins en ouvrant notre atelier en plein air le week-end avec exposition.

21 Fête de la musique à Artour ...

Août

10 Fête des Boucholeurs et expo Artour.

16/17 Rencontre des Pierreux à Crazannes.
Des membres d'Artour y participent pour la deuxième année consécutive.

Adresse : 35 Av. André Dulin, 17340 Yves
assoartour@gmail.com

ARTOUR

Déclaration à la Préfecture de la Charente Maritime le 20-02-2017 et paru au JO Associations n° 0009 du 04-03 - n° RNA. W173005371

LA GAZETTE GOURMANDE

La matelote d'anguilles (Pour 3 personnes)

Ingrédients :

- ✓ 2 belles anguilles (environ 1 kg)
- ✓ 1 bouteille de très bon vin rouge
- ✓ 2 gousses d'ail
- ✓ 2 feuilles de laurier
- ✓ 1 gros oignon jaune
- ✓ 1 bottes d'oignons nouveaux
- ✓ 3 cuillères à soupe de farine
- ✓ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- ✓ du sel
- ✓ du poivre du moulin
- ✓ 2 carrés de chocolat noir

Préparation 12 min et cuisson 20 min:

- Commencez par bien nettoyer les anguilles et bien les rincer pour éviter toute odeur inopportune de vase. Enlever la peau (astuce : le papier journal est très efficace pour tenir les anguilles)
- Tronçonnez-les en morceaux réguliers de 5 cm ; dans un saladier assez profond installez les oignons nouveaux épluchés en gardant une partie du vert, le sel, le poivre, l'ail et le laurier.
- Versez la bouteille de vin et laissez mariner le plus longtemps possible; cependant, si vous êtes un peu pressé une heure à température ambiante suffira.
- Utiliser une cocotte à fond épais et versez l'huile; faites rapidement rissoler l'anguille ainsi que les rondelles d'oignons.
- Saupoudrez de farine et versez une louche de marinade tout en remuant pour éviter les grumeaux; la farine va cuire légèrement et formera la base d'une sauce extrêmement veloutée.
- Vider la marinade dans la cocotte et laisser cuire à feu doux pendant 15/20 minutes selon la taille des morceaux; les recettes traditionnelles réclament de faire flamber du cognac.

L'éclade de moules (Pour 4 personnes)

- 2 litres de moules
- Des aiguilles de pin séchées

Préparation : 15 min
Cuisson : 5 min

1. Posez les moules sur une planche en bois. La petite astuce est de placer 4 pointes au milieu de la planche sur un carré de 1x1 cm. La fente d'ouverture des moules doit être mis côté planche (important pour la cuisson).
2. Posez les planches dehors, dans un endroit sécurisé et couvrez-les d'une bonne couche d'aiguilles de pin séchées (au moins 10 cm).
3. Mettez le feu aux aiguillettes de pin pour faire cuire les moules. La cuisson dure environ 5 min. Les coquilles doivent être noires ou blanches (si elles sont marrons elles manquent de cuisson et on peut couvrir à nouveau d'aiguilles de pin et remettre le feu).
4. Retirez la braise et dégustez les moules avec un bon vin blanc de pays charentais.

LA GAZETTE VERTE

L'iris maritime, ***Iris spuria subsp. maritima***, est une plante appartenant au genre *Iris* et à la famille des iridacées. L'**iris** est une plante vivace qui compte environ 210 espèces dans le monde. Ses fleurs sont violettes ou bleues, inodores. C'est une plante très présente dans nos marais ou prairies humides et parfois sur les coteaux calcaires du littoral.
Sa floraison a lieu de mai à juin. Cette **plante protégée depuis l'année 1993** est cependant en forte régression.

Le genre Salicornia, **les salicornes**, regroupe une trentaine d'espèces de plantes halophytes appelées salicornes (du latin sal, le sel et cornu la corne) et appartenant à la famille des Amaranthaceae selon la classification phylogénétique. Les salicornes sont également appelées salicot, passe-pierre, perce-pierre, haricot de mer, **cornichon de mer**. Les pousses tendres de la salicorne d'Europe sont comestibles. Confites dans du vinaigre, elles sont consommées comme hors-d'œuvre, ou bien en omelette ou dans les salades. On peut aussi les préparer comme des haricots verts. Les Salicornes, riches en huiles, sont aussi envisagées comme source de biocarburant : leur capacité à pousser sur des terres arides et à être alimentées en eau de mer leur évitant théoriquement d'être en concurrence avec la production alimentaire. Le 12e jour du mois de thermidor du calendrier républicain français est dénommé jour de la salicorne, généralement chaque 30 juillet du calendrier grégorien.

Le Hérisson d'Europe, plutôt énigmatique au premier abord, son surnom de « cochon des haies » est la traduction littérale du nom donné par nos amis anglais – hedgehog – au Hérisson d'Europe, car son museau ressemble un peu au groin du cochon et qu'il fréquente volontiers les haies. Noté par les naturalistes locaux comme largement répandu en Poitou-Charentes, le Hérisson est présent dans les quatre îles de la Charente-Maritime : Oléron, Ré, Aix et Madame. Avant tout nocturne, c'est au crépuscule et à l'aube que le Hérisson est le plus actif. En dehors de la période d'hibernation, il dort les trois-quarts de son temps ! Il se gratte aussi beaucoup… C'est un vrai sac à puces. Son odorat est excellent tout comme son ouïe. En revanche, sa vue est médiocre. Sa meilleure défense face aux prédateurs : les quelque 5 000 piquants dont il est doté (voire plus de 7 500 chez les sujets les plus gros). Mais se mettre en boule n'est pas toujours efficace, notamment face au Blaireau européen (il n'y en a pas à Oléron), car ce dernier est capable de l'ouvrir en deux avec ses longues et puissantes griffes. Un Hérisson adulte pèse généralement 450 à 700 g. S'il est vrai qu'il consomme principalement des invertébrés, notamment des insectes, mais aussi des chenilles, des vers de terre, des limaces, des escargots…, il ne dédaigne pas non plus les petits vertébrés (lézards, serpents, oisillons et autres souriceaux) auxquels il rajoute, de temps à autre, des éléments d'origine végétale qui lui apportent un complément vitaminé. En milieu urbain, il apprécie particulièrement les gamelles des animaux domestiques ! Le Hérisson est apte à se reproduire dès le printemps suivant sa naissance. Le rut a lieu d'avril à fin août. Après l'accouplement, le mâle ne s'occupe plus de rien… La gestation dure au moins cinq semaines, la mise-bas ayant lieu généralement de mi-mai à début septembre. Il peut y avoir deux portées par an de 2 à 7 jeunes, parfois 8, voire 10 (la femelle a 5 paires de tétines). Les petits naissent tout roses, nus et aveugles dans un nid douillet constitué d'herbes et de feuilles mortes. Ils commencent à se déplacer à l'âge de 2 semaines, sont sevrés aux alentours de 6 semaines et deviennent indépendants à 2 mois (la femelle les chasse). Un an plus tard, il n'en survivra plus qu'un sur trois… Un Hérisson très chanceux peut vivre jusqu'à 10 ans, mais l'espérance de vie moyenne est de l'ordre de seulement 2-3 ans. Au hit-parade des facteurs mettant sa vie en péril : les pesticides et la circulation routière.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ACCA YVES
Président : M. Serge PICHARD
Tel : 0613419218
Mail : serge.pichard@laposte.net

APEY (Asso Parents d'Elèves d'Yves)
Présidente : Mme Gaëlle HUMBLOT
Tel : 06.98.47.99.11
Mail : apeyves17@gmail.com

ARTOUR
Président : M. Victor POURRIOT
Secrétaire : Mme Valérie VANDAL-LERICHE
Tel : 06.70.50.01.47 et 06.87.14.83.35
Mail : assoartour@gmail.com

ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE DU MAROUILLET
Présidente : Madame Caroline DUTAUD
Les Bouchôleurs
17340 YVES
Tel : 0546563731 ou 0616400374

BANDA FESTA 17
Président : M. Damien BOURABIER
Tel : 06.19.79.73.98
Secrétaire : M. Steeven BOURABIER
Tel : 07.60.06.58.15
www.bandafesta17.com
Mail : bandafesta17@hotmail.com

COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES
Président : M. Jean POULIQUEN Tel : 05 46 30 60 53
Secrétaire : M. CHAUVET Christian Tel : 06.25.35.67.12
Trésorière : Mme GOUDEY Anick Tel : 06.62.37.31.10

COMITE DES FETES D'YVES
Président : M. Jordan TEXIER
Tel : 06.98.33.52.51
Mail : cdf17@laposte.net

CREAT'YVES
Présidentes : Mylène et Laura
Tel :06.65.70.10.87 ou 06.17.02.18.79
Mail : associationcreatyves@gmail.com

FIFTY-THREE TRIO (Groupe de musique)
Président : M. Gérard GRIFFON
Tel : 05 46 56 31 10
Mail : 53.trio@laposte.net

GRAINS DE SABLE Accueil parents enfants assistantes maternelles Châtelaillon-Yves
Présidente : Mme VANDROZ Carole
Trésorier : M. GOUPIL Matthieu
Secrétaire : Mme DOS SANTOS Frédérique
Tel : 06 41 35 86 13

L'EPICURE (Loc Carrelet de Pêche)
Président : M. Jean-Philippe DUPIN
Tel : 06.61.59.36.38

LE MARAIS EN SELLE
Président : M. Emmanuel MARTY
Le Marouillet
Tel : 06.23.22.76.76

LE RAYON DE SOLEIL
Mme Monique MAIRE
Tel : 06 63 24 46 10

LES DIABLES ROUGES DES BOUCHOLEURS
Président : M. MARTEL
Tel : 06.03.68.26.02
Mail : diablesrouges17@gmail.com

LES PETITES RAINETTES (garderie périscolaire)
Président : M. Gérard BLEIN
Le Marouillet
Tel : 06.87.55.94.96
Mail : les-petites-rainettes@live.fr

PÉTANQUE PALETS d'YVES
Président : M. Jean KUSZNIER
14 rue des Jardins
Tel : 06 76 25 55 22
Secrétaire : Marie BERTHIER
Tel : 06.17.94.18.71
Mail : mariegendreberthier@orange.fr

PROTECTION CIVILE
Président : M. Victor BERNARD
Tel :05.79.97.98.27
https://protection-civile-17.org
Mail : charente-maritime@protection-civile.org

RCA Radio Club Atlantique 17
Radios amateurs
Président : M. Christian AMAGNOU
Tel : 06.75.03.53.92
f4kky.canalblog.com
Mail : f4kky@orange.fr

TUDAF (Tous Unis pour Défendre l'Anse de Fouras et la Baie d'Yves)
Président : M. Serge PICHARD
Tel : 06.13.41.92.18
Mail : asso.def.anse.fouras@gmail.com
https://tudaf.sitew.fr/

UNAPEI 17
Centre équestre - ESAT le Marouillet
Responsable : Mme GADRET Samantha
Tél : 05.46.56.10.02
Mail : esat.yves@unapei17.org

LES PROFESSIONNELS

Si malgré, notre vigilance, une erreur s'est glissée ou si vous n'êtes pas référencé,
Nous vous remercions de contacter la Mairie pour actualisation.

Les cases avec un fond vert pâle permettent de mettre en évidence les nouveaux professionnels

HABITAT/BATIMENT

SCI 2BSA Sylvain BARRAUD	06 85 25 08 23	8 rue du Maquis de Bir Hakeim octopus.espacepro@gmail.com www.dynamiz.fr	Spécialiste de la communication par l'objet et du cadeau d'affaires
SARL HUMBLOT-ELEC David HUMBLOT	06.69.57.72.19	5 rue du Maquis de Bir Hakeim humblotelec@outlook.fr www.humblot-elec.fr	Electricité générale
ÖkoFEN TROPINI Jérôme	05.46.87.31.78	8 rue du Maquis de Bir Hakeim www.oekofen.com/fr-fr/chaudiere-a-pellets-oekofen/	Fabricant et fournisseur de chaudières à granulés
AFB ATELIER FLOQUET Benoît	06.11.24.22.39	9 bis rue du Port Punay floquetfr@gmail.com	Taille de pierre, ravalement de façade, maçonnerie traditionnelle, enduit pierre apparente
A.D.M RODRIGUES Pedro	06.13.76.11.64 05.46.55.01.14	10 rue du Tilleul adm17@orange.fr	Assainissement Dépannage Maintenance
ANKENBRAND Dieter	05.46.37.16.53	17 rue de l'Océan	Peinture
ANTONUTTI Christine	05.46.56.33.68	86 avenue de la Cabane des Sables	Ravalement
ARDOUIN Rodolphe	05.46.56.09.66	13 rue des Courlis	Maçonnerie
ARGENTIERI SARL ARGENTIERI Nicolas	06.18.29.58.27	www.argentieri-17.fr nicolas.argentieri@orange.fr	Serrurerie, métallerie et menuiserie
M2i SARL	06.73.04.86.41 05.46.07.71.76	31 bis rue des Sables batiment.m2i@orange.fr	Carrelage, faïence, mosaïque, neuf et occasion
ENTREPRISE BELLY BELLY Christophe	06.07.40.06.27	12 rue du Tilleul Christophe.belly@neuf.fr	Carrelage, mosaïque
BOBEAU LUDOVIC ELECTRICITE SARL B.L.E	06.59.83.90.25	12bis rue du Tilleul sarl.ble@free.fr	Electricité Générale Domestique et Industrielle, plaquiste
BOISSELEAU Thierry	05.46.56.95.04 06.82.44.17.46	32 rue du Noyer	Peinture
BRANCHEREAU SFB	05.46.56.04.85	20 route des Trois canons	Fermetures / Volets
CHUBILLEAU Fabien (AAS)		10 rue des Cormorans	Maçonnerie
GMC Construction (Sarl)M.GONCALVES	06.27.14.07.68	Voutron	Maçonnerie
JARDIN H-L HORSEAU Laurent	06.83.78.45.08	Jardins.hl@laposte.net	Entretien jardins et espaces verts, décor paysager
SARL LEVEQUE- BRIDIER	05.46.56.34.07	37 rue des Cormorans contact@levequebridier.fr www.leveque-bridier.fr	Charpente, Menuiserie leveque-bridier@orange.fr
MENUISERIE JUDIC	06.72.38.16.45	27 A rue du Maquis de Bir Hakeim olivier.judic@orange.fr	Agencement escaliers charpente bois alu PVC neuf et rénovation
MENUISERIE POURRIOT Victor	06.70.50.01.47	6 rue des martyrs de la Résistance victorpourriot@sfr.fr	Eco Artisan RGE Agencement intérieur, isol, porte..
MUNSCH Olivier	05.46.56.65.11	52 avenue de la Cabane des Sables	Rénovation
POIRIER Philippe (Ent.)	05.46.42.49.07 06.67.57.79.33	11 rue du Bled	Couverture, plomberie, Zinguerie
SAVARIT J. Louis	05.46.56.97.47	15 rue des Mouettes	Maçonnerie
TARJOT MENUISERIES M.Patrick TARJOT	06.04.53.31.31	8 rue des Mouettes p.tarjot@gmail.com	Menuiserie PVC, ALU, BOIS, porte de garage, volets, store…

RESTAURANTS ET HÉBERGEMENTS

LA CALE FUMOIR Messieurs Clément BOUHET et Jonathan EDELINE	06.02.12.64.73	47 avenue André Dulin Promenade des Bouchôleurs Facebook et Insta : LACALEFUMOIR	Fumoir, Tapas, Vins, Bières, Petite restauration
Chez MYLIA	06.99.37.65.99	5 rue des Cormorans Facebook : Chez Mylia	Pizzeria
HUITRES PREVOST CHOLLET Madame Maud CHOLLET	06.23.15.66.92	43 avenue André Dulin www.huitre-prevost-chollet.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
SAVEURS NACREES Madame Fanny MARIÉ	06.74.59.15.47	34 rue du Port www.huitres-saveursnacrees.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
L'AMBIANCE CABANE	06.84.62.07.97	Rue de l'Océan www.lambiancecabane.fr	Dégustation et vente d'huîtres et moules
L'AIR MARIN	05.46.56.18.15	Rue du Maquis de Bir Hakeim	Hôtel restaurant
GOUSSEAU Patrick	05.46.56.44.00	La Platière	Chambres d'hôtes
BRUN Maryline	06.30.83.01.39	Rue du Port Punay	Chambres d'hôtes

MÉCANIQUE AUTO ET BATEAU

GARAGE PAULO AUTO	06.33.98.70.80	Les Fontaines pauloauto@gmail.com	Mécanique automobile

SOINS A LA PERSONNE

BERTHELOT Vanessa Naturopathe	06.76.81.49.55	Facebook : Entre Terres Et Nuages	Naturopathie itinérante
LONGY Julie Consultante en lactation IBCLC	06.31.78.25.28	8 rue du Maquis de Bir Hakeim julie.longy@orange.fr www.gorendezvous.com/fr/julieIBCLC	Consultations d'allaitement, Ateliers, Café allaitement
PLANET'COUPE	06.84.32.55.25	8 rue des Mouettes	Coiffure à domicile
L'ARBRE A COLIBRI Laetitia BLEIN	07.83.36.65.62	4 rue des Cigognes larbre.a.colibrimail.com	Coach professionnelle certifiée
MDC Coiffure Mme MERCIER DEPECKER Christel	06.52.74.93.39	Facebook/Instagram : MDC Coiffure apple16@hotmail.fr	Coiffure à domicile sur la commune d'Yves et alentours
DELANNOY Laurence Psycho-praticienne et coach de développement personnel	06.80.63.90.20	www.laurencedelannoy.com	Consultations enfants, adolescents et adultes
JARDINI Mélodie Psychologue	06.71.13.64.85	www.psychologie-17.fr	Consultations de psychologie clinique et énergétique (bébés, enfants, adolescents et adultes)
DUBÈS-BARRÉ Marion Psychomotricienne D.E et T.E	07.83.73.16.20	Espace Octopus Pro 8 rue du Marquis de Bir Hakeim 17340 YVES	Psychomotricienne D.E et T.E
HOUILLONS Sylvain Psycho Energéticien	06.59.88.03.85	sylvain@jeprendsmonenvol.fr www.jeprendsmonenvol.fr	Psycho Energéticien (Adultes et adolescents)

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DIVERS

Eliane MERIAUD BONVALLET	06.83.88.44.36	Le Près des Fontaines www.em-decoration.fr elimeriaud@yahoo.fr	Architecture, décoration, intérieur, extérieur, permis de construire, DP
SABRINA BELLY PHOTOGRAPHY Sabrina BELLY	06.65.02.04.13	Facebook/Instagram: Sabrina Belly Photography Sabrina.tutu@sfr.fr	Portrait, grossesse, enfant, nouveau-né, lifestyle, famille, extérieur ou intérieur
LES BOUCHOTS Côtes & Nature Valérie GALBOIS	07.62.49.01.94	Les Bouchôleurs https://www.cotesetnature.fr valerie@cotesetnature.fr	Exposition-vente d'objets en bois flotté et trésors de la mer sur le Front de Mer aux Bouchôleurs – Yves Déco Créatrice d'intérieur

LA BICYCLETTE D'OLIVER M.Olivier MESTRE	06.64.29.13.81	3 rue du 11 Novembre Le Bourg d'Yves labicyclettedoliver@gmail.com	Entretien, réparation, conversion de vélo en VAE et location de vélos sur place ou à domicile
EARL LA CABANE DES OIES M.Benjamin RAMADE	07.68.20.79.06	Ferme de La Cabane des Oies Voutron Facebook : GAEC La cabane des oies	Vente de viande de bœuf race limousine conditionnée sous vide en colis de 10kg
GEMINI ORGANISATION Virginie BIENFAIT virginie@gemini-organisation.com	06.15.66.58.33	Yves	Organisation maison
URBAN'EXT M.Manuel CHEVREUIL	05.49.84.97.75	Les Trois Canons mchevreuil@urbanext.org www.urbanext.org	Concepteur fabricant de mobilier 100% recyclé
CYCLO BOUCHO	06.23.48.01.23	39B avenue André Dulin Les Bouchôleurs	Location de vélos Hommes Femmes Enfants
A LA FARANDOLE Mme PRUNIER Anita	06.18.72.63.18	11 rue des Cormorans Le Marouillet alafarandole@gmail.com alafarandole.e-monsite.com	Rénovation et transformation de meuble
SAS SDVB M. FORT Vincent	09.86.20.32.15 06.63.20.58.97	37 rue des Cormorans Le Marouillet www.lescoupsdecoeurdevins-cent.com	Distributeur exclusif du vin de Bordeaux « Château Bellevue La Mongie »
BESSON Emmanuel Photographe	06.67.22.88.21	manubessonpro@yahoo.fr www.manubesson.com	Photographie de mariage/Portraits et illustrations
MONRESEAU-IMMO.COM RICHARD Xavier	06.60.13.62.41	x.richard@monreseau-immo.com www.monreseau-immo.com	Conseiller immo indépendant, vente de terrains, appartements, maisons
ATELIER CERAMIQUE ROBERT Sylvie	06.22.42.63.76	13 rue des Martyrs de le Résistance www.stage-raku.com	Céramiste, cours, stage, découverte du Raku
V17 M.TARDIVEL	05.46.56.96.96	Fief des vignes alexandre@v17.fr	Commerce Camping-cars
HARIZZI Jamila	06.74.07.52.22	Lotissement des carrelets	Cabinet conseil RH, Recrutement, Centre de formation
UNAPEI 17 ESAT ÉQUESTRE	05.46.56.30.04	Le Marouillet	Centre équestre, foyer d'hébergement
MARAIS EN SELLE	05.46.56.67.96	Le Marouillet	Centre équestre
CLAIRE (PIANO)	07.68.07.38.02	Bourg D'Yves sonatine17@proton.me	Cours de Piano
MULTISERVICES LEFAY Vincent	06.65.13.10.53	14 rue des Mouettes vincent.lefay69@gmail.com	Entretien de votre habitat
MARTINEAU Tristan	06.47.02.50.56	10 rue de la Carrière t.martineau@hotmail.fr	Travaux paysagers, terrassement, maçonnerie, rénovation
HUREL Sophie	06.78.54.05.16	www.sophie-hurel.com sophurel@yahoo.fr	Photographe Mariages, illustrations, reportages
NAYL Isabelle	06.42.18.64.89	10 avenue de la cabane des sables	Soutien Scolaire et Universitaire Enseignement Littéraire

LES PROFESSIONNELS DE LA MER DE LA COMMUNE

ADS	DUDOGNON Olivier	LEMOIGNE François	ROUSSEAU Aurélie
ALLEAU Cyril	DURAND Yvan	LETELLIER Maxime	ROUSSEAU Maurice
AUDITEAU Sylvie	E.A.R.L CAILLON-GATÉ	MAGNAT Antoine	S.C.E.A LARGEAU-REDON
BIANCHERI Angelo	G.A.E.C COURPRIE	MARIÉ Fanny	S.C.E.A QUERRIEN
BOUDIER Emmanuel	GRENOU Éric	MINEAU Fabien	SOUBILLEAU Sébastien

BRASSAUD Lionel	GUIGNET Alain	NOUREAU Corinne	STANKOWITCH Eddy
BRUN Jean-Louis	GUIGNET Jean-Michel	PERRON Nadège	STANKOWITCH Serge
CHOLLET-PREVOST Maud	HÉNAFF Audrey	PHILIPPE Damien	SUBLARD Cédric
DENIS Louis	HUITRES de la Côte D'Émeraude	PINEAU Arsène	
DEPENNE Stéphane	HUITRES STÉFAN	PONCY Christelle	
DESRAIS Bruno	LANDRY Dimitri	RONDET Mickaël	

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE

BERNARD Christine	68 AVENUE DE LA CABANE DES SABLES	06.27.56.00.74
CANER Nathalie	CHEMIN DE L'OASIS	07.69.51.46.19
DESSAINT Mylène	07 RUE MAURICE REYEZ	06.65.70.10.87
GASNE Sophie	22 RUE DES MOUETTES	06.03.58.74.89
GIRARD Delphine	04 RUE DU BLED	06.67.16.72.09
VARANCEAU Sylvie	11A RUE DES SABLES	06.12.45.57.07

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE METEOROLOGIQUE

La Commune d'Yves s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde définissant sous l'autorité du Maire l'organisation prévue pour faire face à un évènement consécutif à des risques majeurs connus en assurant l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Les principaux risques référencés sur la commune sont :

-inondation par érosion et submersion marine,

-tempête,

-transport de matières dangereuses.

Vous trouverez ci-dessous, l'introduction que vous entendrez lors de l'appel d'alerte téléphonique qui vous sera envoyé ainsi que la marche à suivre selon le degré de l'alerte.

Contenu du message d'introduction :

« ALERTE METEOROLOGIQUE »

« Monsieur Le Maire vous laisse un message »

« Appuyer sur n'importe quelle touche pour l'écouter »

ALERTE ORANGE

AVANT

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur

1- **Je ferme** les volets, portes et fenêtres. Je bouche les soupiraux, aérations pouvant être atteints par l'eau. Des batardeaux, sacs de sable peuvent servir à sécuriser les ouvertures les plus exposées aux infiltrations.

2- Si je n'ai que des volets électriques, j'en conserve un ouvert.

3- **Je surélève les** appareils ou meubles au rez-de-chaussée.

4- **Je range** les objets susceptibles de faire des dégâts dans les jardins et j'amarre les cuves ou objets.

5- **Je rassemble** dans un endroit sûr un pack sécurité contenant une lampe de poche, une radio à piles, de l'eau, des vêtements chauds, quelques vivres, les papiers importants, les médicaments et traitements quotidiens, de l'argent.

6- **Je vais garer** mes véhicules sur un point haut **(Bourg d'Yves, Voutron, parking de la salle des Fêtes du Marouillet…).**

PENDANT : En cas de submersion :

1- **Je coupe** les compteurs électriques et de gaz.

2- Je me réfugie à l'étage et me munis du pack sécurité

3- **J'évacue** mon domicile à la demande des autorités ou avec l'aide des services d'assistance et de secours.

4- **Je ne sature pas** les lignes téléphoniques.

ALERTE ROUGE

AVANT

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut parleur

1- Je suis les consignes de l'alerte orange.

Consignes spécifiques à l'alerte rouge :

2- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils y sont en sécurité.

3- Je reste confiné dans mon habitation.

Consignes spécifiques à l'alerte rouge avec risque de submersion :

4- Si je dispose **d'un étage, je m'y réfugie**.
Si je n'ai pas d'étage**, je suis scrupuleusement les consignes données par les autorités, le Maire, les gendarmes ou les pompiers.**

APRES : Après l'inondation

1- **Je pompe** l'eau de manière progressive. J'aère, je désinfecte et chauffe dès que possible.

2- Avant de rétablir l'électricité**, je m'assure** que mon branchement individuel ait été vérifié par les services d'EDF**. Je fais vérifier** mon installation intérieure par un professionnel.

3- Je porte attention à la présence de moisissures qui peuvent entraîner des problèmes de type respiratoire.

AFIN QUE L'ALERTE VOUS SOIT COMMUNIQUEE, PENSEZ A NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMERO DE TELEPHONE POUR QUE L'ON PUISSE METTRE A JOUR LE FICHIER VIAPPEL.

« Notre Plan Communal de Sauvegarde »

Au lendemain de la tempête XYNTHIA qui a ravagé nos côtes, la commune d'Yves a souhaité tirer les leçons de cette catastrophe naturelle et mettre en place un système d'alerte à la population Yvéenne.

Afin de pallier les problèmes d'alerte aux populations face aux évènements naturels graves et imprévisibles, la Commune a souhaité élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Ce plan a pour objectif à la fois de prévenir les Yvéens et Yvéennes, ainsi que les habitants occupant une résidence secondaire, en cas d'alerte, mais aussi de relayer l'information et de mobiliser les acteurs (élus et agents communaux notamment).

Pour ce faire, la Commune a notamment opté pour un système de « Télé Alerte » qui préviendra individuellement tout citoyen par le biais du téléphone fixe ou portable. Le système utilise l'annuaire téléphonique et est mis à jour en fonction des retours de formulaires ou d'éventuels changements de numéros signalés en mairie.
Cependant ce répertoire n'est pas complet. Vous pouvez nous aider en nous indiquant vos coordonnées téléphoniques figurant en liste rouge, vos numéros de portable. Bien sûr ce listing ne sera utilisé que pour l'alerte et sera déclaré à la CNIL et restera **confidentiel**.
Afin de vérifier l'efficacité de cet outil, des exercices d'alerte seront organisés régulièrement.

Par souci de réactivité et afin d'anticiper au mieux l'éventualité d'une catastrophe naturelle, nous vous demandons de bien vouloir compléter la fiche ci-après en indiquant vos coordonnées.
Cette fiche devra ensuite être transmise en Mairie :

- **Par mail** : mairie-yves@wanadoo.fr
- **Par la poste** :
  Mairie
  Le Marouillet
  17340 YVES
- **Par fax** n°05 46 56 32 71
- **Ou déposée à l'accueil de la Mairie**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation. La sécurité est l'affaire de tous !

COMMUNE D'YVES
Plan communal de Sauvegarde
PLAN D'ALERTE

::: DECLARATION DE

Je soussigné ☐M, ☐Mme, ☐Mlle

NOM :
……

PRENOM :
……

Demeurant à YVES, ADRESSE :

……

Déclare :

☐ Mon numéro de téléphone est :

……

☐ Mon numéro de téléphone (liste rouge) est :

……

☐ Mon numéro de téléphone (portable) est :

……

☐Autorise la Commune à m'adresser sur ces numéros les alertes concernant uniquement des évènements pouvant mettre à l'adresse ci-dessous déclarée, mes biens, ma famille ou moi-même en danger,

☐Autorise la Commune à transmettre ces informations à l'entreprise qui sera chargée de la mise en œuvre de l'alerte,

☐M'engage à transmettre ces alertes, autant que je le pourrai, à mes voisins et à toutes personnes susceptibles de ne pas être joignables,

Fait le …… /…… /……..à ……..

Signature :

Coupon à retourner à la Mairie